



VILLE
de
**MONTBONNOT
SAINT-MARTIN**
(38330)

N° 01_01_2025_002

<i>Nombre de conseillers</i>	
<i>En exercice</i>	29
<i>Présents</i>	25
<i>Votants</i>	29
<i>Nombre de voix pour</i>	29
<i>Nombre de voix contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0
<i>NPPV</i>	0

OBJET :

Dénomination de voie

ooo

Impasse des Arriots

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

Envoyé en préfecture le 30/01/2025
Reçu en préfecture le 30/01/2025
Publié le 
ID : 038-213802499-20250128-01_01_2025_002-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq

le 28 janvier

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 janvier 2025

Présents : M. Dominique BONNET, Maire – Mmes Caroline HALLE, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON, Adjointes – MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint. Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAUT – MM. Jean-Franck BARONI, Claude BAUSSAND, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Laurence LE BARRILLEC (pouvoir à Gilles FARRUGIA), Nadine HEILLIETTE (pouvoir à Alain MAFFET) - MM. Paul KLEIN (pouvoir à Patrick DESCHARRIERES), Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

M. Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Vu l'article L2121-30 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'impasse des Arriots, n'est pas connue des services de la Direction Générale des Finances Publiques, alors que cette voirie existe de longue date.

Afin de clarifier cette situation et permettre l'inscription de cette voie au cadastre, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'entériner la dénomination suivante :

Impasse des Arriots

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

La secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Annexe : Plan

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

